

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST ETIENNE - 4202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/08/2025 - B2025/011218 - 2001 B 00097 - 434 581 898 - BCA
COMPTABILITE AUDIT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL BCA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		17 RUE DORIAN 42700 FIRMINY		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		43458189800021		Néant		☐ *		
				Exercice N clos le,		31/12/2024		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	25 904	AG	25 904		
		Fonds commercial (I)	AH	104 000	AI		104 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	149 165	AU	99 074	50 090	
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	600	BE		600	
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	3 250	BI		3 250	
TOTAL (II)		BJ	282 919	BK	124 978	157 940		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	442 201	BY		442 201	
		Autres créances (3)	BZ	169 154	CA		169 154	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	168 635	CG		168 635		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	779 991	CK		779 991		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 062 910	1A	124 978	937 931		
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL BCA		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (I)* (Dont versé : 12 500 ..)			DA	12 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ..			DB	184 625	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 250	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	281 717	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	192 892	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	672 984	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	17 218	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 224	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	19 755	
	Dettes fiscales et sociales			DY	141 792	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	4 874	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	80 081	
TOTAL (IV)			EC	264 947		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	937 931		
RENNVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	255 340
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL BCA

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	1 029 567	FH		FI	1 029 567
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 029 567	FK		FL	1 029 567
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	80 013
	Autres produits (1) (11)					FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 109 580
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	447 806
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 503
	Salaires et traitements*					FY	271 474
	Charges sociales (10)					FZ	132 725
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*					GA	11 015
						GB	
						GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	232
	Autres charges (12)					GF	865 757
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	243 823
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	716
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	716
Total des produits financiers (V)						GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	205
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	205
Total des charges financières (VI)						GV	511
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	244 334
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

BCA

17 RUE DORIAN 42700 FIRMINY

Tél. : 04 77 10 15 70

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Désignation de l'entreprise		SARL BCA		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	2 500		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 500		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	2 500		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	53 942		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 112 797		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	919 905		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	192 892		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP		
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	80 013	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	267	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5 267					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	267
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Produits des cessions d'éléments d'actif					2 500		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

BCA

17 RUE DORIAN 42700 FIRMINY

Tél. : 04 77 10 15 70

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL BCA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 937 932 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 192 892 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	104 000			104 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 904			25 904
Immobilisations incorporelles	129 904			129 904
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	110 913			110 913
- Matériel de transport	21 512		10 702	10 810
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 442			27 442
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	159 867		10 702	149 165
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	600			600
- Prêts et autres immobilisations financières	3 250			3 250
Immobilisations financières	3 850			3 850
ACTIF IMMOBILISE	293 621		10 702	282 919

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2024
Éléments achetés	104 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	104 000

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	25 904			25 904
Immobilisations incorporelles	25 904			25 904
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	49 807	11 016		60 822
- Matériel de transport	21 512		10 702	10 810
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	27 442			27 442
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	98 761	11 016	10 702	99 074
ACTIF IMMOBILISE	124 665	11 016	10 702	124 978

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 614 606 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	3 250		3 250
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	442 201	442 201	
Autres	169 155	169 155	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	614 606	611 356	3 250
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 12 500,00 euros décomposé en 12 500 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 264 947 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	17 218	7 612	9 606	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 756	19 756		
Dettes fiscales et sociales	141 793	141 793		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 099	6 099		
Produits constatés d'avance	80 081	80 081		
Total	264 947	255 341	9 606	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	7 525			
(**) Dont envers les associés	1 224			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 224 euros.

Charges à payer

	Montant
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	12
Dettes provis. pr congés à payer	17 452
Charges sociales s/congés à payer	5 263
Total	22 727

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PROD.CONSTATES D AVANCE	80 081		
Total	80 081		

Autres informations**Effectif**

Effectif moyen du personnel : 6,75 personnes dont 1 apprenti.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	7	
Ouvriers		
Total	7	

« BCA COMPTABILITE AUDIT »

S.A.R.L. au capital de 12 500 €

- : -

Siège social : FIRMINY (Loire)

17 rue Dorian

- : -

R.C.S. : SAINT ETIENNE 434 581 898

- : -

COMPTES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2024

LA GERANCE,

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

« BCA COMPTABILITE AUDIT »
S.A.R.L. au capital de 12 500 €
- : -
Siège social : FIRMINY (Loire)
17 rue Dorian
- : -
R.C.S. : SAINT ETIENNE 434 581 898
- : -

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DES ASSOCIES

DU 30 JUIN 2025

APPROUVANT LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2024

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 192 892,45 €, comme suit :

- Aux associés à titre de dividendes,	
soit la somme de.....	180 000,00 €
- Le solde au compte « Réserves Facultatives »,	
soit la somme de.....	12 892,45 €

TOTAL EGAL A	192 892,45 €

A chaque part correspond un dividende de 14,40 €. Ce dividende sera mis en paiement à compter du 24 juillet 2025.

Le montant de la distribution éligible à l'abattement visé à l'article L.243 bis du CGI est de 180 000 €. Le montant de la distribution revenant aux personnes physiques est de 28,80 €. Le montant de la distribution revenant à la personne morale est de 179 971,20 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé que les dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le :	Distribution globale	Distributions éligibles à l'abattement de 40 % *	Distributions non éligibles à l'abattement de 40 %
31/12/2023	150 000 €	Sur le montant total soit 12 € par titre	/
31/12/2022	150 000 €	Sur le montant total soit 12 € par titre	/
31/12/2021	130 000 €	Sur le montant total soit 10,40 € par titre	/

** abattement applicable si dividendes soumis au barème progressif de l'IR*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité des votants.

LA GERANCE,

